Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA ACD

Épreuve E8 : Accompagner le changement technique

Session 2026 • Code sujet : **26-BTSA-ACD-E8** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyser la situation et les conditions du changement (2 questions) **Page 3**

2. Étudier les résultats et éclairer la décision technique (3 questions) **Page 5**

3. Organiser l'accompagnement et le suivi du changement (2 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaacd.fr/assets/annales/btsa-acd/E8 - Accompagner le changement technique/2026/BTSA ACD - E8 - Accompagner le changement technique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyser la situation et les conditions du changement

Le GAEC des Trois Vallons souhaite réduire l'usage des herbicides en maïs et acquérir des références locales grâce à un essai de désherbage mécanique sur une parcelle pilote de 12 ha. Le candidat analyse les objectifs, contraintes et acteurs, puis transforme le plan envisagé en étapes opérationnelles adaptées aux stades du maïs.

Capacité C8.1

Question 1.1. À partir des DT 1 et DT 2, caractériser la situation initiale et la demande de changement. Présenter au moins deux enjeux pour l'exploitation, deux contraintes à prendre en compte et les acteurs à associer. Appuyer chaque élément sur une donnée du dossier ou indiquer explicitement qu'il s'agit d'un point à vérifier.

Faits établis	Enjeux, contraintes et vérifications
Le GAEC cultive 24 ha de maïs sur 120 ha et prévoit un essai mécanique sur 12 ha.	Réduire l'usage des herbicides et acquérir des références locales avant une extension.
Sur une campagne, la modalité pilote affiche 0,12 kg/ha de substances actives et 10,0 t/ha, contre 0,72 kg/ha et 10,4 t/ha en référence.	Comparer efficacité, rendement et coûts sur plusieurs campagnes ; les résultats actuels ne garantissent pas les suivants.
Le semoir est réglé à 75 cm ; le GAEC possède une herse de 6 m et une bineuse de 6 rangs.	Vérifier réglages, limites et obstacles de la parcelle, débit de chantier et disponibilité des deux associés, limitée au semis.

Associer l'associé responsable des cultures aux décisions et au suivi, le second associé aux interventions et retours d'expérience, et le conseiller au diagnostic et à l'analyse. La répartition des tâches et les critères d'acceptation restent à clarifier.

Analyse à reporter sur le DR 1

Rubrique	Éléments à présenter
Objectif du changement	Réduire herbicides; références locales
Atouts et contraintes de l'exploitation	120 ha; maïs 24 ha; pilote 12 ha
Acteurs et responsabilités	Résultats d'une campagne à confirmer
Étapes et calendrier de l'essai	Deux associés; fenêtres de travail limitées
Conditions de réussite et points à vérifier	Associés, matériel et conseiller à mobiliser

✓ RÉPONSE À RETENIR

Essai pilote pertinent pour réduire les herbicides et acquérir des références locales, sous réserve d'organiser les interventions et de suivre efficacité, rendement et coûts.

Question 1.2. **Transcrire l'intention générale en un plan d'action opérationnel pour la parcelle pilote : préciser les étapes, le calendrier relatif aux stades du maïs, le responsable ou la ressource à mobiliser et les conditions de réalisation de chaque étape. Distinguer les actions déjà prévues dans le dossier des propositions formulées.**

1. **Avant semis, à prévoir :** l'associé responsable organise la vérification des limites, obstacles, sol, adventices, matériel et réglages ; semer à 75 cm. Confirmer la répartition des tâches.
2. **Après semis, prévu :** le conducteur mobilisé passe la herse étrille avant levée ou au stade sélectif, si l'état de surface, la météo et la profondeur de semis le permettent, sans risque excessif de déchaussement.
3. **À 2 à 4 feuilles, prévu :** premier binage par l'associé désigné, rangs visibles et sol ressuyé, en limitant les projections.
4. **À 6 à 8 feuilles, conditionnel :** décider du second binage selon pression adventice, efficacité du premier passage, portance et disponibilité.
5. **Propositions :** noter dates, réglages, efficacité, dégâts et temps ; ne réaliser un rattrapage qu'en cas de besoin, dans le respect de l'étiquette et des règles en vigueur, puis faire le bilan à la récolte.

Calendrier à reporter sur le DR 1

Rubrique	Éléments à présenter
Objectif du changement	Avant semis : contrôler parcelle et matériel
Atouts et contraintes de l'exploitation	Après semis : herse étrille sous conditions
Acteurs et responsabilités	2 à 4 feuilles : premier binage
Étapes et calendrier de l'essai	6 à 8 feuilles : second binage si justifié
Conditions de réussite et points à vérifier	Récolte : consigner et comparer les résultats

✓ RÉPONSE À RETENIR

Semis à 75 cm, herse étrille précoce si les conditions conviennent, binage à 2 à 4 feuilles, second binage à 6 à 8 feuilles si justifié, puis bilan à la récolte.

2. Étudier les résultats et éclairer la décision technique

Le dossier compare une modalité de désherbage de référence à une modalité mécanique testée sur la parcelle pilote, selon les doses, les coûts, les rendements et le temps de travail. Le candidat effectue les calculs demandés, en explique les limites et formule une recommandation argumentée avant une éventuelle généralisation.

Capacité C8.2

Question 2.1. Calculer en pourcentage la réduction de la dose totale de substances actives entre la modalité de référence et la modalité pilote. Présenter les valeurs utilisées, le calcul et le résultat arrondi à une décimale, puis préciser ce que cette comparaison permet et ne permet pas de conclure à elle seule.

La référence est à 0,72 kg/ha et le pilote à 0,12 kg/ha, rattrapage compris. La baisse est de 0,60 kg/ha, soit $\frac{0{,}72-0{,}12}{0{,}72} \times 100 = 83{,}3\,\%$. Cette comparaison établit une réduction de la masse totale de substances actives appliquées par hectare. Elle ne suffit pas à conclure sur la toxicité des produits, leurs effets environnementaux, l'efficacité du désherbage ou la durabilité du résultat.

DR 2 complété : réduction de dose

vérifier.

Synthèse de l'analyse et des étapes de conduite

Rubrique	Éléments à prése -83,3 %
Objectif du changement	
Atouts et contraintes de l'exploitation	
Acteurs et responsabilités	
Étapes et calendrier de l'essai	
Conditions de réussite et points à vérifier	

À compléter oralement à partir des DT 1 à DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réduction de la dose totale : 83,3 %.

Question 2.2. **À partir des données du DT 2, calculer pour chaque modalité le produit brut par hectare et la marge partielle comparée par hectare. Déterminer l'écart de marge entre la modalité pilote et la référence, puis l'écart correspondant pour les 12 ha de la parcelle pilote. Exprimer les résultats en euros et expliquer leur signification au regard des limites de la comparaison.**

Indicateur	Référence	Pilote mécanique
Coût variable de désherbage	108 €/ha	22 + 2 × 36 + 14 = 108 €/ha
Produit brut	10,4 × 205 = 2 132 €/ha	10,0 × 205 = 2 050 €/ha
Marge partielle comparée	2 132 - 108 = 2 024 €/ha	2 050 - 108 = 1 942 €/ha
Écart pilote - référence	-	-82 €/ha, soit -984 € pour 12 ha

Les coûts variables de désherbage sont donc égaux dans les deux modalités. L'écart de marge provient ici du produit brut plus faible du pilote. Le résultat de -984 € sur 12 ha reste indicatif : il porte sur une seule campagne et ne comprend pas les coûts de mécanisation non comptabilisés, les variations de qualité, les charges communes ni les effets pluriannuels. Les rendements observés ne garantissent pas ceux des campagnes suivantes.

DR 2 complété : calculs économiques

vérifier.

Synthèse de l'analyse et des étapes de conduite

Rubrique	Éléments à présenter
Objectif du changement	108 €/ha 0 €/ha
Atouts et contraintes de l'exploitation 2 132 €/ha	2 050 €/ha -82 €/ha
Acteurs et responsabilités 2 024 €/ha	1 942 €/ha -82 €/ha
Étapes et calendrier de l'essai	
Conditions de réussite et points à vérifier	

À compléter oralement à partir des DT 1 à DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

✓ RÉPONSE À RETENIR

Référence : produit brut 2 132 €/ha, marge 2 024 €/ha. Pilote : produit brut 2 050 €/ha, marge 1 942 €/ha. Écart : -82 €/ha, soit -984 € sur 12 ha.

Question 2.3. **Formuler une recommandation argumentée au GAEC : poursuivre l'essai, l'ajuster ou envisager une extension. Mettre en balance le résultat économique, la réduction de l'usage des substances actives, le temps de travail et les risques techniques. Préciser les données complémentaires nécessaires avant une décision de généralisation.**

Je recommande de poursuivre l'essai sur la parcelle pilote en l'ajustant, sans extension immédiate. La réduction de dose atteint 83,3 %, mais la marge partielle baisse de 82 €/ha et le temps de désherbage augmente de 0,95 h/ha. Les fenêtres d'intervention, le ressuyage, le guidage et les dégâts possibles au maïs sont à maîtriser, avec

une disponibilité limitée des deux associés.

- Mesurer de façon comparable la pression adventice, l'efficacité, les dégâts à la culture et les rendements.
- Compléter les coûts par la mécanisation, le temps réel, les éventuelles variations de qualité et les rattrapages.
- Répéter le suivi sur plusieurs campagnes avant de décider une généralisation.

DR 2 complété : décision proposée

vérifier.

Synthèse de l'analyse et des étapes de conduite

Rubrique	Éléments à présenter
Objectif du changement	
Atouts et contraintes de l'exploitation	
Acteurs et responsabilités	
Étapes et calendrier de l'essai	
Conditions de réussite et points à vérifier	

À compléter oralement à partir des DT 1 à DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat : Poursuivre, ajuster; pas d'extension

✓ RÉPONSE À RETENIR

Poursuivre et ajuster l'essai sur la parcelle pilote. Ne pas généraliser avant un bilan technique, économique et organisationnel sur plusieurs campagnes.

3. Organiser l’accompagnement et le suivi du changement

Le suivi de la parcelle pilote doit vérifier les résultats, repérer les difficultés en cours de campagne et permettre d’adapter le plan d’action. Le candidat propose des indicateurs mesurables et une démarche de dialogue avec les deux associés, tout en sécurisant les interventions mécaniques et tout éventuel traitement de rattrapage.

Accompagnement et évaluation

Question 3.1. Proposer au moins trois indicateurs complémentaires pour suivre l’essai : un indicateur agronomique, un indicateur de travail ou d’organisation et un indicateur économique ou environnemental. Pour chacun, préciser la méthode ou le moment de mesure et expliquer en quoi il peut éclairer une décision.

Relever les indicateurs selon un protocole identique et noter les dates, lieux et conditions d’observation. Les mesures agronomiques évaluent l’efficacité et les dégâts ; le suivi du travail et des coûts renseigne sur la faisabilité de l’essai.

Indicateur complémentaire	Méthode et moment	Utilité pour la décision
Adventices par m² et dégâts sur le maïs	Comptages avant puis après les interventions, aux mêmes endroits	Évaluer l’efficacité et repérer des dégâts
Durée des interventions et disponibilité des associés	Noter durée, date, conducteur et éventuels retards à chaque passage	Évaluer la charge et la faisabilité des fenêtres d’intervention
Coût complet et dose de substances actives	Au bilan de campagne, relever mécanisation, intrants et doses réellement appliquées	Comparer les coûts et l’évolution de l’usage des produits

Mettre ces données en regard de la modalité de référence, en gardant à l’esprit que les rendements observés proviennent d’une seule campagne et ne garantissent pas les résultats futurs.

Indicateurs à inscrire dans le support de suivi

Support de suivi de la parcelle pilote

Moment du suivi	Indicateur ou observation	Méthode et responsable	Décision ou ajustement possible
Avant le premier passage	Adventices/m², dégâts	Comptage avant passage	Adapter passage
Après chaque intervention	Efficacité, dégâts	Observation après passage	Ajuster si besoin
À la récolte et au bilan de campagne	Rendement, coût, dose	Bilan de campagne	Poursuivre ou ajuster

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre adventices et dégâts, temps de travail, coût complet et doses réellement appliquées ; comparer les modalités avant toute extension.

Accompagnement et sécurisation

Question 3.2. Présenter une démarche d'accompagnement du changement adaptée aux deux associés : temps d'échange, partage des observations, traitement d'un désaccord éventuel et modalités d'ajustement du plan. Indiquer comment sécuriser les interventions par l'observation préalable du sol et des adventices, la vérification des réglages et des conditions d'utilisation des matériels, ainsi que le respect des règles applicables en cas de traitement de rattrapage.

Avant le semis, réunir les deux associés pour répartir les rôles, convenir des critères de réussite et planifier les passages selon leurs disponibilités. Après chaque intervention, partager et consigner les observations avec le conseiller. En cas de désaccord, distinguer les faits mesurés de leur interprétation, puis décider ensemble d'un ajustement et le noter.

Avant chaque passage, observer le ressuyage et la portance du sol, la météo, le stade du maïs et les adventices. Vérifier l'état, les réglages et la compatibilité des outils avec l'inter-rang de 75 cm, conformément aux notices. Ne décider un rattrapage qu'après diagnostic ; respecter l'étiquette et les règles en vigueur, protéger les personnes et l'environnement, et conserver les enregistrements requis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Échanger et consigner les observations à chaque étape ; ajuster ensemble le plan après vérification du sol, des adventices, du matériel et des règles applicables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale du BTSA Agronomie et cultures durables, session 2026, porte le code 26-BTSA-ACD-E8, dure 30 minutes et compte coefficient 1. À partir d'un essai de désherbage mécanique du maïs au GAEC des Trois Vallons, le candidat analyse le contexte, planifie les interventions, compare les résultats techniques et économiques, argumente une décision et propose un accompagnement et un suivi du changement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Réduction de dose (%) = (dose de référence - dose de l'essai) / dose de référence × 100.
- Produit brut par hectare = rendement en t/ha × prix de vente en €/t.
- Marge partielle comparée = produit brut - coût variable de désherbage ; elle ne constitue pas une marge complète.
- Les interventions mécaniques se raisonnent selon le stade de la culture, le ressuyage, la portance, la météo et le diagnostic des adventices.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les enjeux, contraintes et acteurs à partir du dossier et distinguer les faits des points à vérifier.
- Présenter les étapes selon les stades du maïs, avec leurs conditions de réalisation et les responsabilités.
- Montrer les valeurs, unités et calculs, puis expliquer les limites d'une comparaison fondée sur une campagne.
- Ne pas généraliser à partir des seuls résultats de la parcelle pilote ; proposer des indicateurs et des données complémentaires.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la marge partielle comparée dans cet exercice ?

Pour chaque modalité, multipliez le rendement par le prix de vente afin d'obtenir le produit brut, puis soustrayez le coût variable de désherbage. Indiquez les unités et comparez les résultats, sans assimiler cette marge partielle à une marge complète.

Q : Pourquoi les résultats d'une seule campagne ne suffisent-ils pas pour généraliser ?

Les rendements observés ne garantissent pas ceux des campagnes suivantes. La comparaison exclut certaines charges, les variations de qualité, des coûts de mécanisation et les effets pluriannuels. Il faut donc compléter les observations avant de décider une généralisation.

Q : Comment organiser les 30 minutes de l'épreuve orale ?

La durée totale est de 30 minutes. Le sujet demande une analyse, un plan d'action, une comparaison des résultats et des propositions de suivi, sans fixer de répartition obligatoire du temps entre les parties. Veillez à traiter chacune d'elles.

Q : Quels critères de notation et quelles règles techniques faut-il respecter ?

Le barème totalise 20 points : 6 pour la partie 1, 8 pour la partie 2 et 6 pour la partie 3. Le sujet évalue l'analyse, l'argumentation et les propositions. Tout traitement de rattrapage doit respecter l'étiquette et les règles applicables.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaacd.fr/assets/annales/btsa-acd/E8 - Accompagner le changement technique/2026/BTSA ACD - E8 - Accompagner le changement technique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Agronomie et Cultures Durables : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.